

Paroles des lagons

> **La lettre** du Patrimoine mondial

Décembre 2013

N°01



> **Edito**

Ce bulletin d'information, initiative du pôle "Patrimoine mondial" du Conservatoire des espaces naturels, a été créé dans l'objectif de partager l'actualité du bien inscrit au Patrimoine mondial. Les collectivités gestionnaires, les treize comités de gestion, les communes et les nombreux partenaires s'impliquant dans la gestion du bien inscrit pourront ainsi être informés régulièrement des principaux événements et actions en cours sur le bien. Ce bulletin sera édité deux fois par an.

Réalisation :
CEN, Myriam Marcon

Photos :
CEN, www.nc1ere.nc,
agence One Way, Gouvernement, La Foa Tourisme, Province Nord, Province Sud

Maquette :
Eteek
Impression :
Artypo, papier recyclé

> **Mot** de la présidente



Issu d'une volonté politique commune et partagée des collectivités de Nouvelle-Calédonie et de l'État de se doter d'un outil de coopération, d'animation et de concertation, le Conservatoire des espaces naturels (CEN) voyait le jour en février 2011.

Nouvelle structure maintenant reconnue dans le paysage des acteurs de l'environnement de Nouvelle-Calédonie, ce Groupement d'intérêt public s'engage depuis bientôt trois ans au service des stratégies environnementales des collectivités, au travers de partenariats de confiance.

Les pôles Espèces envahissantes, Forêt sèche et Patrimoine mondial composent aujourd'hui le CEN, et chacun des onze agents contribue quotidiennement à la construction d'une vision concertée autour des thématiques environnementales.

Le pôle Patrimoine mondial n'échappe pas à cette règle. La gestion des récifs inscrits sur la liste de l'Unesco est un défi en matière de démarche participative.

Le site inscrit au Patrimoine mondial, composé de six zones gérées par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces, a, dès la constitution du dossier d'inscription, nécessité un travail de concertation. Les populations ont très tôt été impliquées dans les processus de gestion de notre patrimoine local, devenu aujourd'hui, aux yeux de la communauté internationale, patrimoine de l'humanité.

À ce jour, treize comités de gestion représentatifs de la diversité de notre peuple, de nos modes de vie et garants du respect des liens indissociables entre culture et nature, travaillent avec les collectivités gestionnaires.

Comités de gestion, gestionnaires, ce bulletin d'information est le vôtre. Quelques pages pour parler de vous, pour permettre à chacun de rester informé sur le travail entrepris en faveur du Patrimoine mondial.

Caroline Machoro,
présidente du Conservatoire des espaces naturels



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2008



Les Lagons de Nouvelle-Calédonie

GESTION PARTICIPATIVE, COMMENT ÇA SE PASSE CHEZ NOUS ?

Dans chacune des six zones du bien inscrit, des comités de gestion locaux ont été créés. Majoritairement bénévoles et représentatifs des acteurs locaux, ils sont généralement composés de coutumiers, pêcheurs, opérateurs touristiques, associations, institutions... Ils travaillent aux côtés des collectivités en charge de la protection de l'environnement pour élaborer plans de gestion et actions concertées répondant aux réalités de terrain.

5 ANS D'INSCRIPTION ET 1^{ERS} BILANS

1^{er} Forum des comités de gestion, 5 et 6 juillet 2013



Pour la première fois sur le territoire depuis l'inscription des lagons calédoniens sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 2008, le Conservatoire des espaces naturels en charge de la coordination de la gestion du bien inscrit a co-organisé avec le comité de gestion de la Zone côtière Ouest le 1^{er} Forum des comités de gestion à Ouano, sur la commune de La Foa.

Cet événement qui a eu lieu les 5 et 6 juillet 2013 a rassemblé les représentants des treize comités de gestion créés sur les six zones du bien inscrit. Pas moins de 150 personnes ont répondu à l'invitation. Gestionnaires, associations, élus, coutumiers, mais

aussi un représentant de l'Unesco et du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, ont marqué par leur présence leur intérêt et leur soutien pour le travail et la gestion participative réalisés aux quatre coins du pays.

Le programme a permis d'alterner des contributions scientifiques liées à l'état de conservation du bien, des présentations du travail des comités de gestion et des interventions plus générales destinées à replacer le bien de Nouvelle-Calédonie dans une perspective nationale et internationale.

Une attention toute particulière a été portée aux échanges entre comités de gestion. ●

QUELQUES CHIFFRES

- 1 bien en série
- 6 zones marines
- 15 000 km² de surfaces inscrites
- 4 collectivités gestionnaires (le gouvernement et les 3 provinces)
- 13 comités de gestion
- Plus de 200 bénévoles



Cinq ans, ça se fête !

Le 7 juillet 2013, à l'issue du forum, et à l'initiative du comité de gestion de la Zone côtière Ouest, une journée récréative, pour célébrer les cinq années d'inscription des lagons calédoniens sur la liste du Patrimoine mondial, a été organisée autour du thème de la mangrove.

Un programme riche a permis d'attirer et de sensibiliser un public nombreux de curieux : animations scientifiques, excursions, visites de la mangrove et grand marché. ●

Évaluation de l'état de conservation du bien : un rapport à rendre à l'Unesco tous les 6 ans

Tous les six ans, les États parties signataires de la convention du Patrimoine mondial sont invités à soumettre au Comité du Patrimoine mondial ce qu'on appelle un "rapport périodique". Ce document a pour vocation d'évaluer la mise en œuvre

de la convention, ainsi que l'état de conservation des biens du Patrimoine mondial situés sur son territoire.

La Nouvelle-Calédonie a cette année élaboré son premier rapport. Plusieurs réunions ont permis au CEN, à l'État, aux quatre collecti-

vités gestionnaires du bien et au WWF de répondre collectivement au questionnaire qui leur a été soumis. La copie a été rendue début juillet. Le Comité Patrimoine mondial qui étudiera le rapport rendra ses conclusions dans les mois à venir. ●

PERFORMANCE ET AUTONOMIE

Formation

Après avoir suivi plusieurs sessions de formation sur le suivi biologique (récifs, poissons, mollusques...), les comités de gestion de la province Nord sont maintenant aptes à prendre en charge ce suivi en totale autonomie. La 1^{ère} mise en pratique a eu lieu en novembre.



Dans ce même objectif d'autonomisation, la Province Nord met en place en décembre une formation, pilotée par l'association Bwara Tortues Marines, sur le suivi et le baguage des tortues pour l'ensemble des comités de gestion. ●

Les comités de gestion se structurent

Cette année, deux comités de gestion du Nord, ceux de Touho et Poindimié, ont créé leur association.

Les associations Popwadene à Poindimié ("la route" en paicî) et Hö-ût à Touho ("organiser en avançant" en cèmuhi) ont vu le jour. Toutes deux auront en charge la mise en œuvre de tout ou partie des plans de gestion en cours d'élaboration. À l'heure actuelle,



cinq comités de gestion sur les sept existants en province Nord ont leur association. ●

Montée en puissance du travail



Les associations Kaporaou et Hyabé-Le Jao, respectivement cogestionnaires avec la Province Nord des Aires marines protégées de Hienghène et Pouébo, ont cette année bénéficié du recrutement de deux animatrices à mi-temps. Souhaitons la bienvenue à Steevy Levy et Natacha Ogui. ●

LE FRUIT DE LA CONCERTATION

Ils sont là ! Plans de gestion



Après plusieurs années de labeur, le Groupement de droit particulier local (GDPL) des atolls d'Ouvéa et de Beu-temps-Beupré et la Province des

Îles d'une part, l'Union des comités de gestion locaux du Grand Lagon Sud et la Province Sud d'autre part, ont la fierté de publier leur premier plan de gestion. ●

Naissance du parc marin des atolls d'Entrecasteaux

Le 23 avril 2013, un arrêté instaurant la création d'un parc naturel marin des atolls d'Entrecasteaux a été voté.

Désormais toute activité scientifique ou de suivi à l'intérieur du parc est soumise à autorisation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. De plus, les entreprises nautiques à carac-

tère touristique doivent dorénavant obtenir un agrément du gouvernement pour pouvoir exercer leur activité dans le parc. L'obtention de cet agrément nécessite que l'ensemble des skippers des navires exploités suivent une formation sur la réglementation et les bonnes pratiques de fréquentation à l'intérieur du parc naturel. ●

➤ Agenda

• Décembre 2013

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'agence des aires marines protégées, l'Association de sauvegarde de la nature néo-calédonienne, la Société calédonienne d'ornithologie, le président de l'association des jeunes de Belep se rendront sur les atolls d'Entrecasteaux pour une mission de suivi annuel (tortues et oiseaux marins).

• Avril 2014

Co-organisation avec l'Unesco d'un *work camp* sur la biodiversité marine et le changement climatique, dédié aux jeunes de la zone Asie-Pacifique.

• Août 2014

Co-organisation avec l'Unesco de l'atelier régional Asie-Pacifique des gestionnaires de sites marins du Patrimoine mondial.

➤ Contacts

• CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS

Myriam Marcon / Coordinatrice pôle Patrimoine mondial

Email : coordppm@cen.nc

Tél. : 47 77 03

	Comité de gestion	Président ou membre	Email	Téléphone
Province des Îles Luen Iopue l-lopue@loyalty.nc	GDPL Bomene Tapu - Ouvéa	Cyril Ouaiagnepe	l-lopue@loyalty.nc	45 52 53
Province Nord Dolorès Bodmer d.bodmer@province-nord.nc	Asso Popwadene - Poindimié	Reybas Waka Ceou	paicicamuki@canl.nc	79 77 35 / 42 75 41
	Asso Hö-ût - Touho	Maurice Wimian		82 36 57
	Asso Kaporaou - Hienghène	Karié Joseph Bouarat	ass.kaporaou@gmail.com	42 86 19
	Asso Hyabé - Le Jao - Pouébo	Noël Poindi	amphyabelejao@gmail.com	73 77 63
	Poum		communepoum@lagoon.nc	47 61 85
	Quégoa		tous-services@mairie-de-ouegoa.nc	47 64 05
	Asso PweeMolep - Belep	Gérard Wahoulo	belema@canl.nc	84 90 26
Province Sud Emmanuel Coutures emmanuel.coutures@province-sud.nc	Île des Pins	Marcellin Douepere	adrien@kodjeue.nc	46 11 03
	Île Ouen	Pascal Wadecla	wadeclapascal@gmail.com	80 45 92
	Goro	André Vama	andre.vama@yahoo.com	78 91 03
	Zône côtière Ouest	Mylène Aifa	secretariatzco@gmail.com	44 58 85
Gouvernement Julie-Anne Kerandel julie-anne.kerandel@gouv.nc	Groupe de travail des atolls d'Entrecasteaux	Albert Wahoulo	belema@canl.nc	47 69 16
		Julie-Anne Kerandel	julie-anne.kerandel@gouv.nc	24 24 92